

Le fromage écrémé s'est vendu de 5 à 9 cts, soit environ 7 cents en moyenne, dont 5 cts net pour le cultivateur. On arrive donc à la comparaison suivante, qui mérite la plus sérieuse attention.

Revenu net de 2000 lbs de lait :

En fromage gras . 210 lbs	à 8½ cts. net	17.85
62 " lard à 5 cts. sur pied		3.10
		\$20.95
En beurre de fabrique . 85 lbs	à 20 cts. net	17.00
140 " lard à 5 cts.		7.00
		\$24.00
En beurre et en fromage maigre	85 lbs à 20 cts. net	17.00
	150 " fromage 5 cts.	7.50
	62 " lard 5 cts.	3.10
		\$27.60

Les beurreries ont donc donné cette année au cultivateur environ 16 o/o de plus que les fromageries, et les beurreries fromageries environ 32 o/o de plus que les fromageries et 15 o/o de plus que les beurreries.

Il ressort de ces faits que dans la comparaison des revenus produits du même lait, soit par la fabrication du beurre, soit du fromage, il faut tenir compte de la plus valeur du résidu, en faveur des beurreries. Il ressort également de ces faits que la production du fromage écrémé mérite toute notre attention. D'ailleurs, l'expérience des contrées d'Europe les plus avancées dans l'exploitation des produits de la laiterie, le Danemark, la Normandie, la Suisse, la Hollande etc., est unanimement favorable à la production du fromage écrémé. Souvent même,

après le fromage écrémé, on retire encore une espèce de fromage connu sous le nom de *serri* et dont les classes pauvres font un usage constant.

Ces notes ne seraient pas complètes sans un autre aspect de la question, qui nous semble de la plus haute importance. Nous faisons allusion au système de crémeries suivi généralement dans les Etats Unis de l'Ouest, et qui a été appliqué avec succès même dans cette province. Le lait est coulé dans des chaudières profondes et étroites, système Swartz, et placé par chaque

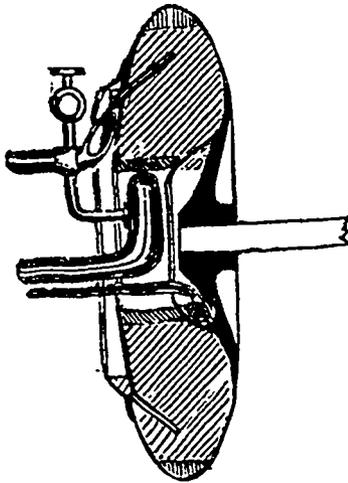


Fig. 2.

cultivateur dans un puits, tous les jours, le fabricant envoie chercher la crème, laissant au cultivateur du lait parfaitement doux qui sert aux usages domestiques aussi bien qu'à l'élevage des veaux etc. Certains cultivateurs trouvent même profitable de donner ce lait écrémé à leurs vaches. Ils prétendent que la production du lait est ainsi augmentée dans une forte proportion. Nous espérons être en mesure de donner l'an prochain des détails plus précis sur ce dernier mode d'exploitation. En attendant, nous prions tous les intéressés de bien vouloir étudier les chiffres donnés ci-haut, et de nous faire part des considérations qui peuvent être utiles aux cultivateurs.

Double-séparateur de la crème de Peterson.

Nous avons donné, dans notre numéro de novembre, une description très-complète du séparateur de la crème amélioré de Laval. Les gravures que l'on voit dans ce numéro-ci représentent une machine encore plus nouvelle, dont nous ne sommes pas prêts à apprécier toute la valeur, attendu qu'il faudra plusieurs essais comparatifs sérieux, pour déterminer lequel des différents séparateurs est le meilleur; en effet, il y en a un grand nombre en Europe qui luttent pour la première place. Ceci montre combien le nouveau système centrifuge a attiré l'attention de ceux qui s'occupent de l'industrie laitière en Europe. Dans les deux gravures, on verra une assez bonne représentation du travail de la machine. Le lait coule dans un entonnoir qu'on voit dans la fig 1 et entre dans la machine en A (fig. 2.) à travers de nombreuses petites ouvertures. Le lait est séparé de la crème par la force centrifuge, dans la roue creuse qui tourne rapidement, le lait écrémé étant chassé sur les parois les plus éloignées du centre de la roue, la crème se réunissant en un cercle intérieur tout près du centre. Quant la séparation est complète, le lait écrémé est retiré, B et la crème en C au moyen des tubes faits en forme de cuillère qu'on voit dans les figures 1 et 2.

Revue de l'année mil huit cent quatre-vingt-un.

La mémoire est une montagne élevée, d'où l'intelligence humaine, dominant le flot passager du temps, se plaît à contempler les horizons du passé. Dieu a doué l'homme d'une lunette à lentille puissante, appelée le souvenir, pour scruter ces horizons fuyants vers lesquels jamais personne ne retourne.

Ainsi lecteurs, hâtons-nous de monter sur ce haut promontoire, et jetons un dernier regard sur l'année mil huit cent quatre-vingt-un. Nous en avons parcouru ensemble les différentes étapes, suivons la encore un moment, au moyen du souvenir, avant que les brumes sombres de l'oubli ne viennent la dérober complètement à nos yeux.

Mil huit cent quatre-vingt-un, nous t'avons salué avec bonheur lors de ton arrivée, l'enfant, parce que tu lui apportais des étrennes, l'homme dans l'âge mûr, parce que tu ouvrais un champ nouveau à ses espérances et à ses chimères, le vieillard, parce qu'il n'avait pas compté te voir, et que tu semblais un nouveau sursis accordé par Dieu à son existence. De tous ceux là, l'enfant a mangé ou détruit tes dons, l'homme fait à reçu de toi la confirmation de ses espérances ou l'anéantissement de ses chimères, et hélas! bien des vieillards ont trouvé court le sursis, et ne salueront point ta sœur qui nous arrive.

Mystère de l'année naissante, quelle a été pour nous, cultivateurs, ta solution, c'est ce que nous allons examiner ensemble avant de te dire un dernier adieu.

Laissant de côté les idées quelque peu abstraites que vient de me faire formuler la fin de l'année, je vais faire passer rapidement sous vos yeux ses principaux traits en les analysant au point de vue agricole.

On a généralement reconnu dans les années précédentes, que nos lois d'agriculture ne sont pas ce qu'elles doivent être. Bien des réformes ont été proposées, et elles ont, dès l'année 1880, été mises à l'étude, sous forme de projet de loi. Nous pensions que ce projet serait discuté en 1881 par nos législateurs. Mais, les questions soulevées sont tellement graves, les réformes suggérées lésent certains intérêts si puissants, les abus à faire disparaître prennent leur naissance de tellement haut, que nous comprenons qu'il faut y aller avec une extrême prudence pour faire une loi qui rémédie absolument au mal, sans cependant trop blesser les susceptibilités en jeu. Espérons, cependant que, cette année, nos législateurs trouveront le moyen de tout concilier, et si